

## EDITO PAR M. FRANCIS MENEU, SECRÉTAIRE ACADEMIQUE D'A&i UNSA

Chers adhérent-e-s

Cette nouvelle année qui commence est placée sous le signe du riche et ambitieux 10<sup>e</sup> Congrès AetI à Lyon dont vous avez reçu avec la revue n°122 le condensé des travaux et des moments forts. Saluons le nouveau Bureau National qui sous la houlette de notre Secrétaire Général Dominique Chassagne saura défendre au plus haut sommet des Ministères ce message qui résume tout notre combat au quotidien : « Placer l'humain au cœur de nos métiers ».

Dès le 18 septembre prochain, répondez massivement à l'appel de l'UNSA et de l'intersyndicale en oubliant vos contraintes quotidiennes pour peser sur le nouveau Premier Ministre alors qu'il va devoir présenter à la Nation un Budget 2026 dont la précédente mouture inacceptable et injuste a valu à son prédécesseur, atteint de surdité, la censure inévitable des représentants du Peuple au Parlement.

Nous avons absolument besoin de stabilité mais qui ne pourra faire l'économie de la justice sociale. Et cela commence déjà dans notre Académie, impuissante depuis des années à traiter toutes nos alertes RH et celles qui remontent de tout côté.

Jamais nous n'avons reçu autant de témoignage de désespoir, de colère et de frustration face au silence, à la lenteur d'une Administration qui ne peut plus se cacher derrière les mots creux d'une feuille de route RH, vide de sens. La situation dramatique des Services Médico Sociaux en est la plus flagrante illustration.

Notre nouvelle Secrétaire Générale Mme VAYROU nous dit en avoir fait le constat et a pris contact avec les organisations syndicales pour travailler à la mise en place d'un pôle d'accompagnement RH qui réponde enfin à l'attente des agents. Il est plus que temps.

Vous pouvez compter sur nous pour animer ce travail essentiel à venir, car « Là où il y a une volonté, il y a un chemin »

[le site A&i UNSA-Grenoble](#)

### Les syndicats de l'UNSA Education vous donnent rendez-vous le 18 septembre

Le gouvernement Bayrou est tombé, incapable d'obtenir la confiance du Parlement sur un budget injuste. C'est la conséquence logique de choix politiques qui, encore une fois, faisaient porter l'effort sur les plus fragiles, les travailleurs et travailleuses, les retraité-es, tandis que les plus fortuné-es restaient épargné-es.

Nous ne nous en réjouissons pas : cette chute traduit une crise démocratique et révèle l'incapacité du président Macron à entendre et à répondre aux aspirations sociales...

[la suite ...](#)

### **ALISE : la dépendance des EPLE à certaines « solutions privées » ou « une rentrée agitée pour les personnels administratifs »**

La pré-entrée des personnels administratifs des EPLE exploitant les services de la société ALISE a été agitée. Cette société, partenaire de plusieurs milliers de collèges et lycées, permet à ces établissements de gérer les accès aux restaurants scolaires mais aussi parfois à l'ensemble de l'établissement.

Les solutions logicielles exploitées permettent la gestion du restaurant, le paiement à distance par les familles et parfois d'autres activités tels que les voyages scolaires.

Autant dire que l'annonce de la liquidation judiciaire, en plein été, de cette société a plongé bien des services de gestion dans le désarroi à quelques jours de la rentrée.

[La suite ...](#)

### **La Retraite progressive accessible à partir de 60 ans**

Bonne nouvelle, la retraite progressive est dorénavant accessible aux fonctionnaires à partir de 60 ans. Ce qui n'empêche pas qu'elle reste soumise à l'accord de l'employeur d'octroyer un temps partiel. [la suite ...](#)

### **Mouvement AEFÉ rentrée 2026**

22 postes sont offerts au recrutement cette année (Secrétaire général, DAF ou Agent comptable secondaire :

[à lire](#)

### **DERNIÈRE MINUTE !!!!!!!!**

Comité de suivi Op@le : [à lire](#)

Relevé de conclusions du Groupe de Travail sur l'avenir des agences comptables : [à consulter ici mais réservé aux adhérents](#)

Collèges en Isère - Gouvernance partagée en Isère : [c'est ici](#)

Mise en place Compte Epargne Temps : [à lire ici](#)

La concertation avec la région : [à lire ici](#) avec la composition de la délégation [là](#)

### **Calcul du droit au CDI : la fin d'une inégalité**

Une décision du Conseil Constitutionnel, en date du 30 juillet 2025, modifie profondément le calcul de l'ancienneté pour l'accès à un CDI après 6 années en CDD, en l'élargissant aux collègues recrutés sur le fondement de l'article L 332-7 du Code de la Fonction publique.

[à lire ...](#)

## NON à la suppression des agents d'accueil dans les collèges !

Des secrétaires généraux de collèges ont eu connaissance fin 2024, de la volonté du Conseil départemental des Alpes-Maritimes (CDO6) de sa volonté de supprimer progressivement les agents d'accueil, au fur et à mesure de leurs départs à la retraite.

Face à la mobilisation des secrétaires généraux (A&I UNSA Nice) et des personnels de direction (SNPDEN-UNSA Nice), le CDO6 a organisé plusieurs réunions de travail.

[plus d'infos ....](#)



## L'UNSA Education au travail pour "l'écologisation" de l'École

L'École française a intégré progressivement de nouveaux horizons pédagogiques : éducation au développement durable, transition écologique des établissements. Ces démarches ont permis des avancées, mais l'urgence climatique impose désormais d'aller plus vite et plus loin. Loin des effets d'annonce, il s'agit de donner à l'institution éducative, de la maternelle à l'université, les moyens d'accompagner réellement les générations présentes et futures.

[la suite ...](#)

On dit que le syndicalisme est mort et qu'il n'y aurait plus d'intérêt à se syndiquer ...la loi du 06 aout 2019 l'aurait rendu vain en retravaillant le champ d'action des CAPA et en réduisant le rôle des syndicats ; c'est réducteur et beaucoup trop insuffisant !!!

Adhérer à l'UNSA c'est aussi se reconnaître dans des valeurs collectives, dans une volonté de défendre et/ou d'agir afin de faire évoluer de la meilleure des façons possibles les fonctions, emplois et statuts de chacun. C'est également être résolument favorable à un syndicalisme réformateur qui ne se contente pas de critiquer et de se mettre en opposition systématique voire systémique avec tout ce qui est proposé mais qui, au contraire, va travailler avec les instances ministérielles et structurelles afin de faire avancer les droits de chacun et de « mettre de l'huile dans les rouages ».

Se syndiquer à l'UNSA, c'est appartenir à un groupement fort qui a mis en place un comité d'entreprise (inclus dans la cotisation syndicale) permettant l'accès à de multiples activités à des conditions préférentielles (cinémas, parcs, spectacles, presse, vacances, etc...

Soutenir l'UNSA, c'est reconnaître implicitement le travail dans l'ombre de personnes qui œuvrent ou ont œuvré quotidiennement pour la formation, l'avancement et la défense de tout personnel administratif !!!

Rejoindre l'UNSA, c'est enfin reconnaître que même si les avancées ne sont pas suffisantes au regard du retard pris lors des dernières décennies, les avancées obtenues par A&I UNSA es dernières années en matière d'alignement du RIFSEP, de primes, d'augmentation des avancements et des liste d'aptitude - qui permettront de reconnaître le travail de personnels supplémentaires particulièrement chez les ADJAENES - ou encore de prise en charge partielle des frais inhérents aux mutuelles méritent d'être remarqués, poursuivis et soutenus.

Adhérer en septembre, c'est vous assurer de l'accompagnement par nos élus et conseillers syndicaux. C'est aussi recevoir toutes nos publications et être invité à toutes nos rencontres.

Jérôme SANDRE, Secrétaire académique adjoint.

Pour nous rejoindre : [c'est là !!!!](#)

Vos représentants sont [ici](#)

| CALCULEZ VOTRE COTISATION 2025 > 2026   |     |                                 |     |  |     |   |
|---|-----|---------------------------------|-----|--|-----|---|
| CLM, CLD, disponibilité sans traitement : demi-cotisation • Temps partiel (hors TPT) : cotisation au prorata de la quotité de temps partiel |     |                                 |     |  |     |   |
| CATÉGORIE C   |     | CATÉGORIE B                     |     | CATÉGORIE A                                    |     | - 30 ANS  |
| Contractuel   | 60  | Contractuel                     | 100 | Contractuel                                    | 150 | Si vous avez moins de 30 ans dans l'année scolaire en cours, vous payez -25 % sur les 3 premières années de cotisations à condition d'opter pour le prélèvement automatique |
| C1-AA   | 80  | SAENES<br>Classe normale        | 110 | AAE  | 160 |   |
| C2-AAP2   | 100 | SAENES<br>Classe supérieure     | 130 | APAE - DdS                                     | 230 |   |
| C3-AAP1   | 110 | SAENES<br>Classe exceptionnelle | 150 | Attaché hors classe<br>et emplois fonctionnels | 280 |   |
| Retraité-e  | 50  | Retraité-e                      | 70  | Retraité-e                                     | 100 |   |

Pour toute question relative à votre adhésion contactez : [base-adherents@aeti-uns.org](mailto:base-adherents@aeti-uns.org)

## L'extrême-droite : un poison pour la démocratie ?

La montée en puissance des partis d'extrême-droite suscite de vives inquiétudes quant à l'avenir des institutions démocratiques et au respect des droits fondamentaux. En s'appuyant sur un discours de peur, de rejet de l'autre et de remise en cause des contre-pouvoirs, l'extrême-droite fragilisent l'équilibre des régimes démocratiques. Dans quelle mesure l'idéologie et les pratiques de l'extrême droite représentent-elles une menace pour la démocratie et les libertés individuelles ?

[Lire la suite ...](#)